

Jeudi, 10 Septembre 2015 12:23

LFC 2015 : avis partagés des opérateurs économiques de Médéa



MEDEA - Les nouvelles dispositions en matière de fiscalité, d'encouragement de l'investissement privé, du foncier industriel et du marché financier, contenues dans la loi de finances complémentaire 2015, auront un "impact certain" sur l'évolution de l'économie des régions, mais restent "insuffisantes", ont estimé, jeudi, des opérateurs économiques de la wilaya de Médéa.

Si ces derniers ont jugé "opportune" l'introduction de ces nouvelles dispositions, censées libérer les initiatives et stimuler l'investissement productif, ils ont considéré qu'il existe encore un "déphasage" par rapport aux réalités du terrain, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) qui, selon eux, ne prend pas en considération, dans sa version actuelle, les spécificités et la nature de chaque secteur à part.

Concernant l'encouragement de l'investissement privé, les opérateurs économiques, réunis au centre de loisirs scientifiques lors d'une journée d'information consacrée à ce sujet, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Titerri, ont exprimé le souhait de voir certains aspects inhérents aux cahiers de charges "revus et corrigés" de façon à "simplifier" encore davantage les procédures réglementaires et inciter le secteur privé à investir plus.

Le président de la Chambre de commerce du Titteri, Abderahmane Hadeif, a plaidé, quant à lui, pour la libéralisation des initiatives locales et permettre aux opérateurs du secteur privé de créer des zones industrielles, assurant qu'une telle ouverture garantirait une meilleure gestion et exploitation du foncier industriel.

Il a évoqué également la nécessité de procéder à une réorganisation du marché financier, à travers notamment l'activation de la bourse d'Alger, estimant que de telles dispositions vont contribuer à assurer une meilleure circulation de la masse monétaire, à palier le manque de liquidité, à diversifier les sources de financement des entreprises et, enfin, à réduire le recours à la trésorerie de l'Etat.